



ACADÉMIE
DES BEAUX-ARTS
INSTITUT DE FRANCE

فيلا الحجر
VILLA HEGRA



APPEL À CANDIDATURES

ouvert du 19 mars au 20 avril 2026

PRIX DE PHOTOGRAPHIE
ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS - VILLA HEGRA

La photographie aura bientôt 200 ans. À cette occasion, une grande célébration mettra à l'honneur la création et le patrimoine photographique français de septembre 2026 à septembre 2027.

C'est dans ce cadre que l'Académie des beaux-arts (Paris, France) et la Villa Hegra (AlUla, Arabie saoudite) ont décidé d'organiser ensemble un prix de photographie exceptionnel, qui ne sera remis qu'une seule fois, à l'occasion de ce bicentenaire.

La photographie a en effet un grand rôle dans la découverte puis la mise en valeur du patrimoine du site archéologique d'AlUla. Ce prix se donne donc pour ambition de rendre hommage et de prolonger cette histoire.



LA DOTATION DU PRIX

L'artiste choisi par le jury sera invité à réaliser son projet en Arabie saoudite entre octobre 2026 et mars 2027 (3 semaines maximum).

Il bénéficiera :

d'une prise en charge de ses vols depuis Paris, de son hébergement à la Villa Hegra, de ses transports pendant son séjour, ainsi que de l'organisation des différentes visites à AlUla

d'une résidence dotée de 3 semaines maximum à la Villa Hegra

du versement d'un forfait de création de 3 000 euros bruts

Le projet sera restitué, à l'automne 2027, sous la forme d'une exposition à Paris. Cette exposition pourra éventuellement être ensuite présentée en Arabie saoudite.

Les frais de production de cette exposition seront pris en charge par l'Académie des beaux-arts et la Villa Hegra.

Le lauréat sera par ailleurs invité à recevoir le prix lors de la séance solennelle de l'Académie des beaux-arts qui se tiendra sous la Coupole du Palais de l'Institut de France (Paris) au mois de novembre 2027.

LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Ce prix s'adresse aux photographes professionnels de la scène française (de nationalité française ou vivant et exerçant en France), sans limite d'âge.

Les candidats sont invités à présenter un projet photographique original en lien avec le site archéologique d'AlUla et sa région.

Toutes les écritures photographiques sont acceptées.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidatures doivent impérativement être présentées en français et comporter :

une présentation du projet (2 pages maximum)

le *curriculum vitae* du candidat

un *portfolio* (50 photos maximum)

un justificatif de domicile de moins de 6 mois

Le formulaire d'inscription est disponible sur la plateforme dédiée :

<https://academiedesbeauxarts.wiin.io/fr/applications/prix-de-photographie-academie-des-beaux-arts-villa-hegra>

LE JURY

Les dossiers de candidature seront examinés par un jury composé des membres et correspondants de la section de photographie de l'Académie des beaux-arts d'une part et, d'autre part, de représentants de la Villa Hegra.

LE CALENDRIER

- ouverture des candidatures le 19 mars 2026
- clôture des candidatures le 20 avril 2026
- réunion du jury de sélection fin mai 2026
- audition des candidats présélectionnés juin 2026
- annonce de la candidature retenue juillet 2026
- résidence à AlUla (Villa Hegra) 3 semaines maximum entre octobre 2026 et mars 2027
- exposition du projet entre septembre et décembre 2027

LA VILLA HEGRA

Née de l'amitié entre l'Arabie saoudite et la France, la Villa Hegra est la première institution bilatérale dédiée à la coopération interculturelle. En soutenant la création contemporaine, notamment dans les domaines des arts visuels, du design, du cinéma et des arts performatifs, elle constitue un espace ouvert à la créativité, à l'éducation et aux échanges.

En favorisant le dialogue entre la communauté d'AlUla et les publics internationaux, la Villa Hegra multiplie les opportunités d'expression artistique tout en contribuant au rayonnement mondial de la région. Elle incarne le dynamisme culturel de la France à AlUla et dans tout le Royaume et, réciproquement, celui de l'Arabie saoudite en France.

En décembre 2024, S.A. le prince Bader bin Farhan Al Saud et le président de la République française, Emmanuel Macron, se sont rendus à AlUla à l'occasion du troisième anniversaire de l'accord intergouvernemental sur la Villa Hegra signé le 3 décembre 2021, illustrant la force de cette coopération. À cette occasion, l'ordre royal établissant la fondation de droit saoudien Villa Hegra a été publié.

Membre du réseau des Villas culturelles à l'international (Villa Medici, Villa Kujoyama, Casa de Velázquez, Villa Albertine), la Villa Hegra incarne un esprit de co-crédation et de co-décision. Son ambition est de réunir le meilleur des cultures saoudienne et française dans un espace inclusif qui résonne tant avec les publics locaux qu'internationaux, encourageant la création, l'engagement des communautés et le dialogue.

Nouvel acteur dynamique du paysage culturel d'AlUla, la Villa Hegra est un élément clé du Masterplan régional Journey Through Time et s'inscrit dans les axes stratégiques de la Commission Royale pour AlUla et de l'Agence française pour le développement d'AlUla. À travers ses initiatives de préfiguration hors-murs (2023-2024), elle marque son entrée dans l'écosystème local avec des résidences d'artistes, des ateliers culturels, des ciné-concerts, des performances, des masterclasses, ainsi que des programmes d'échange académique et de recherche.

Le 2 octobre 2025, la Villa Hegra a inauguré son bâtiment au cœur d'AlUla lors d'une cérémonie officielle. Ce lieu est le centre de sa programmation artistique, offrant un espace d'échanges et d'expression créative. L'ouverture de Villa Hegra marque le début de sa nouvelle saison culturelle, une étape décisive érigeant un nouvel emblème dans le paysage d'AlUla.

www.villahegra.org

L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

L'Académie des beaux-arts est l'une des 5 académies réunies à l'Institut de France. Institution placée sous la protection du Président de la République, accueillant 67 membres, 16 membres associés étrangers et 67 correspondants, elle veille à la défense du patrimoine culturel français et encourage la création artistique dans toutes ses expressions en soutenant de très nombreux artistes et associations par l'organisation de concours, l'attribution de prix, le financement de résidences d'artistes et l'octroi de subventions à des projets et manifestations de nature artistique. Instance consultative auprès des pouvoirs publics, l'Académie des beaux-arts conduit également une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique. Elle entretient en outre une politique active de partenariats avec un important réseau d'institutions culturelles et de mécènes. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importants sites culturels tels que, notamment, le Musée Marmottan Monet (Paris), la Bibliothèque et Villa Marmottan (Boulogne-Billancourt), la Maison et les jardins de Claude Monet (Giverny), la Villa et les jardins Ephrussi de Rothschild (Saint-Jean-Cap-Ferrat), la Maison-atelier Lurçat (Paris), la Villa Dufraine (Chars), l'Appartement d'Auguste Perret (Paris), ainsi que la Galerie Vivienne (Paris) dont elle est copropriétaire et où elle vient d'ouvrir La Galerie de l'Académie des beaux-arts, son nouvel espace d'exposition.

www.academiedesbeauxarts.fr